

CPIE des Pays de l'Aisne

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement



PAYS DE L'AISNE

(**Gratuit**)



SESSION DE FORMATION



Vous aimez les arbres et les plantes ?

Vous voulez agir pour la santé publique ?

Alliez les deux et devenez gardien.ne des pollens !

Mercredi 11 septembre 2024 de 14h30 à 16h30

Au CPIE des Pays de l'Aisne à Merlieux-et-Fouquerolles (02)

Inscription obligatoire :

CPIE des Pays de l'Aisne

Tél. : 03 23 80 03 05

E-Mail : s.cormier@cpie-aisne.com

Avec le soutien financier de :



Région
Hauts-de-France

En partenariat avec :



Public concerné :

Cette session est ouverte à tout le monde ; que vous soyez allergique aux pollens ou non, jardinier, botaniste débutant ou expert, curieux de nature...



Adresse :

CPIE des Pays de l'Aisne, 33 rue des Victimes de Comportet, 02000 MERLIEUX-ET-FOUQUEROLLES

Cette session est organisée par le CPIE des Pays de l'Aisne (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), avec le soutien financier du Conseil régional Hauts-de-France et en partenariat avec l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) Hauts-de-France et l'association Atmo Hauts-de-France.

Focus sur Vigie-Pollens[©] et Pollin'air[©]

Vigie-Pollens[©] et Pollin'air[©] sont deux réseaux d'observatoires de la nature alliant éducation, santé et environnement.

Ils ont pour but d'apporter des données locales d'émissions de pollens d'arbres et de plantes allergisants pour anticiper leurs impacts sur la santé. En devenant un.e gardien.ne des pollens, vous participerez à la surveillance des espèces allergisantes. Quelques minutes suffisent, de temps en temps, pour renseigner la plateforme sur la pollinisation près de chez vous. Grâce à vos observations, ces réseaux pourront ensuite alerter les personnes souffrant d'allergies.

Une session dure deux heures et se passe en salle et sur le terrain. Vous y apprendrez ce qu'est une allergie aux pollens, comment elle se manifeste, comment elle peut être anticipée. Puis le groupe ira sur le terrain pour apprendre à reconnaître les arbres et les espèces à surveiller (floraison et pollinisation).

Une seule date suffit pour être formé.e !

